



**Direction des Prestations Administratives  
à la Population  
Service Élections/Réglementation/Enquêtes**

Le 16 janvier 2015

☎ 02.23.62.10.10 - Poste 307437

☎ 02.23.62.12.90

N/Réf : DPAP ERE/MR/RB/01.41

Objet : Syndicat professionnel – Modification

**N° d'enregistrement : 144-197**

(à rappeler dans toute correspondance)

Dossier suivi par :

Rodolphe BOURLETT

**SYNDICAT PROFESSIONNEL -  
MODIFICATION  
RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION**

LA MAIRE DE RENNES certifie avoir reçu le 12 janvier 2015 :

- les nouveaux statuts
- la nouvelle liste des membres du bureau
- la décision de transfert du siège social
- la décision de dissolution

du syndicat professionnel suivant : **Syndicat Départemental UGICT-CGT de la Ville de Rennes  
et de Rennes Métropole**

L'Adjoint au Maire délégué,

